AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Veuillez prendre note que, conformément à ses règlements administratifs, la Fédération Canadienne de Snowboard (Canada Snowboard) organisera une assemblée générale annuelle à 16h00 (heure normale du Pacifique), le 17 septembre 2023, via Zoom. Les thèmes abordés:

1. L'approbation des minutes de l'assemblée générale de 2022

2. Recevoir et considérer les rapports des directeurs de l'organisation pour l'année 2022/2023

3. Considérer et adopter les états financiers révisés de l'organisation pour l'année fiscale terminant le 31 mars 2023

4. Nommer les auditeurs de l'organisation pour l'année 2023/2024

5. L'approbation de révisions apportées aux règlements administratifs (si applicable)

6. D'élire jusqu'à quatre (4) nouveaux membres du conseil d'administration

Veuillez également noter que, conformément aux règlements administratifs, chaque organisation membre représentée à l'assemblée générale annuelle a le droit d'exercer son vote en conformité avec son effectif, tel qu'annoncé le 30 juin 2023. Les organisations membres en règle doivent contacter la société sous forme de procuration écrite, inclusive des méthodes électroniques, pour désigner un mandataire qui assistera à l'assemblée donnée des membres et la représentera, sept (7) jours avant l'assemblée générale. Si l'organisation membre omet de notifier la société avec le nom d'un mandataire désigné, le principal sera considéré comme représentant votant de l'organisation membre. Un mandataire ou principal, selon le cas, doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans. Un mandataire de l'organisation membre ou principal, selon le cas, doit être présent lors de l'assemblée générale pour exprimer le vote de l'organisation membre et a droit au nombre de votes tel que désigné dans la section 4.10 des règlements administratifs.

En ce 10 jour du mois juillet, 2023

Mark Szepes - Président du Conseil